



CROISIÈRE EN

EGYPTE

du 20 au 27 avril 2024  
Avec l'organisme SeaBase



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Les conditions d'inscription et de paiements

- Être membre du Galatée, être à jour de ses cotisations
- Validation de la participation dès le virement du 1<sup>er</sup> acompte de 540 € qui doit être effectué 3 semaines, faute de quoi votre inscription ne sera pas prise en compte. Les autres versements devront être réalisés aux dates indiquées ci-dessous :

Echéancier	Montant
en 1 seule fois	2 100* euros
En 3 fois	
À l'inscription	540 euros
1 <sup>er</sup> octobre	520 euros
1 <sup>er</sup> décembre	520 euros
1 <sup>er</sup> février	520 euros

\* Tarif estimatif comprenant le prix de l'avion non connu à ce jour.

## Les conditions d'annulation

- Seuls les frais retenus par les prestataires (avion, croisière) non engagés seront remboursés

# LE PROGRAMME DU SÉJOUR

Les plongées indiquées ci-dessous ne le sont qu'à titre prévisionnel (selon la météo et la décision du capitaine). Une plongée de nuit est également envisageable.

## SAMEDI

- Vol Paris – Hurghada / Transfert en bus Hurghada - Marina
- Arrivée sur le bateau en fin d'après-midi

## DIMANCHE

- Plongée 1 : Shaab Marsa Alam (jardin de corail / épave)

## LUNDI

- Plongée 2 : Shaab Maksour Nord (plateau coralien)
- Palme / masque / tuba avec les dauphins
- Plongée 3 : Sataya ouest (Dauphins)

## MARDI

- Plongée 4 : Shaab maksour sud (plateau coralien)
- Palme / masque / tuba avec les dauphins
- Plongée 5 : El Malahi (labyrinthe / jardins)

# LE PROGRAMME DU SÉJOUR

## MERCREDI

- Plongée 6 : Sataya (dauphins)
- Palme / masque / tuba avec les dauphins
- Plongée 7 : Shaab Claudio (grottes / jardin coralien)

## JEUDI

- Plongée 8 : Bu Galawa Kebir (épave / jardin)
- Plongée 9 : Shalanyat (jardin de corail)

## VENDREDI

- Plongée 10 : Shaab Sharm (plateau / tombant)

## SAMEDI

- Fin de la croisière après le petit déjeuner
- Transfert en bus Marina - Hurghada / Vol Hurghada –Paris

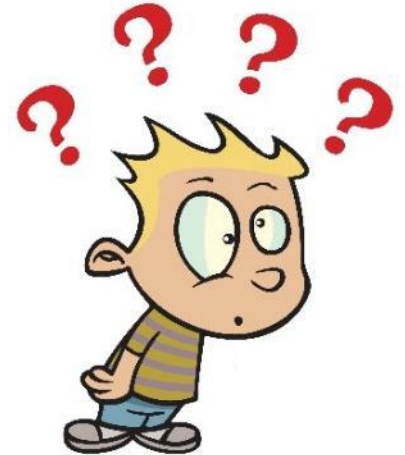
# LE PRIX COMPREND / NE COMPREND PAS

## Comprend :

- La croisière en pension complète
- Les taxes et le pourboire
- Les boissons non alcoolisées
- Le nitrox pour les plongeurs certifiés
- Le vol Paris - Hurghada
- Le transfert A/R de l'aéroport à la marina  
(environ 3h selon le port retenu)
- Les plongées en exploration

## Ne comprend pas :

- Location de matériel autres que les blocs 12 L et les plombs
- Les dépenses personnelles
- Les boissons alcoolisées



# AUTRES INFORMATIONS

## Le prêt de matériel

Le club Galatée peut prêter du matériel contre caution (chèque non encaissé de 250 € par élément emprunté).

La location du matériel de plongée peut aussi se faire sur place (à régler directement avec le SeaBase), ci-dessous les tarifs pour la semaine :

<b>Bloc 15L alu simple sortie .....</b>	<b>40€</b>
<b>Bloc 15L alu double sortie .....</b> (réservé aux encadrants)	<b>40€</b>
<b>Pack matériel .....</b> (détendeur, stab, combi, palmes, masque, tuba)	<b>90€</b>
<b>Détendeur .....</b>	<b>30€</b>
<b>Gilet stabilisateur Aqualung .....</b>	<b>30€</b>
<b>Combinaison Aqualung - intégrale 5mm ...</b>	<b>30€</b>
<b>Palmes Aqualung .....</b>	<b>30€</b>
<b>Ordinateur de plongée .....</b>	<b>40€</b>

# LES SERVICES À BORD DU BATEAU



**SERVIETTES ET  
PEIGNOIRS**



**AIR  
CONDITIONNÉ**



**SALLE DE BAIN  
PRIVÉE**



**TROUSSE À  
PHARMACIE**



**RESTAURATION  
PRODUITS FRAIS**



**DÉCORATION  
MODERNE**



**SOLARIUM**



**NITROX**



# LES CONDITIONS

Vous devez être en possession impérativement d'un passeport dont la durée de validité est au minimum de 6 mois après la date de retour.

Les personnes ayant une licence de passage ne peuvent s'inscrire qu'à partir du 20 octobre 2023.

Avoir un certificat médical en règle.

## **Conseil pour l'assurance:**

Dans la mesure où nous organisons une sortie en mer rouge, nous vous invitons vivement à regarder les possibilités de prendre une assurance supérieure à la loisir 1 souscrite par défaut au club, qui pourra prendre en charge l'annulation, le rapatriement...

Vous avez le choix entre Loisir Top 1 ou 2 ou 3 , ou bien encore le Pack voyage qui couvre les incidents de séjour pour un voyage d'une durée max de 21 jours consécutifs.

Toutes les informations sont disponibles sur :

<https://www.ffesm.lafont-assurances.com/>





*On y va !!!*

